

Région de Bruxelles-Capitale | Commune d'Anderlecht

Contrat de Quartier Durable « Peterbos »

Modification du programme



Table des matières

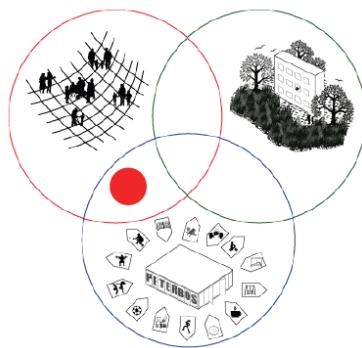
Le présent document ne reprend que les projets modifiés dans le cadre de la modification du programme de novembre 2021.

1.1 Pôle d'équipements sportif et associatif	p. 3
1.1.1 Équipement sportif	p. 5
1.1.2 Café-rencontre et buvette	p. 7
1.1.3 Locaux associatifs	p. 9
3.1 Réaménagement des espaces publics du Peterbos	p. 11
5.1 Peterbos, Cité Comestible	p. 16
5.4 ISP par la rénovation des rez-de-chaussée du quartier	p. 18
5.6 Activités sportives à Peterbos	p. 20
5.8 Bras dessus, bras dessous	p. 22
7.1 Chef de projet et coordination générale	p. 24
7.2 Coordinateur technique	p. 26
7.3 Antenne de quartier et dynamique participative	p. 27

Contrat de Quartier Durable « Peterbos » | Commune d'Anderlecht

Descriptif du site

Situation existante.....	Parking couvert
Parcelles cadastrales.....	149H
Propriétaire.....	Foyer Anderlechtois
PRAS.....	Zone d'habitation à prédominance résidentielle
PPAS.....	abrogé le 2/04/2020



Description du programme

Superficie parcelle potentielle.....	+/- 2.500 m ²
Superficie plancher.....	voir fiches 1.1.1, 1.1.2 et 1.1.3
Gabarit.....	à définir (max. 60m x 50m – min. 7,5 de hauteur)

Programme détaillé

Équipement sportif.....	voir fiche 1.1.1
Café-rencontre.....	voir fiche 1.1.2
Locaux associatifs.....	voir fiche 1.1.3
Espace public en toiture.....	± 1.700 m ²
Abords du pôle d'équipements.....	± 4.800 m ²

CONSTAT

Le diagnostic illustre clairement un déficit en équipements dans le quartier. Le volume de logements sociaux, encore accentué par les projets en cours de développement aux alentours, rend une intervention structurelle sur les équipements inévitable et primordiale. Les besoins spécifiques identifiés lors du diagnostic sont les suivants:

- club de mini-foot «Peterbos United» actif et reconnu dont les équipes jouent en championnat national et régional mais qui ne bénéficient pas d'infrastructures pour s'entraîner ou recevoir les compétitions;
- manque d'espaces sportifs qui visent d'autres sports que le foot et d'autres publics que les jeunes garçons;
- manque d'espaces de rencontre. Les publics diversifiés du site fonctionnent chacun dans leur segment. Il y a trop peu de lieux ou d'occasions de se détendre ensemble, et développer des activités communes dans le quartier;
- manque de locaux associatifs. Certaines associations présentes sur le site sont à l'étroit. Et d'autres associations n'arrivent pas à s'y implanter faute de place (par exemple infor'femmes, TCC accueil).

Le parking du Foyer Anderlechtois est sous-utilisé et dégradé. Situé en cœur de site, il se trouve à un emplacement stratégique mais présente des façades fermées et n'a aucune interaction avec l'espace public ou les blocs d'habitants l'entourant. Il crée des situations urbanistiques peu favorables tels que des rues en cul-de-sac, des frontières entre différentes parties du site, des dénivélés infranchissables et des espaces vastes mais non qualifiés (toit terrasse). Ce lieu nécessite une intervention structurelle.

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet vise la démolition du parking du Foyer Anderlechtois et la construction d'un nouveau pôle d'équipements répondant aux besoins identifiés dans le diagnostic, à savoir:



Pôle d'équipements (© Felt-2001)

PORTEURS DU PROJET ET PARTENARIAT

- une infrastructure multisport (fiche 1.1.1) permettant entraînement et compétition de mini-foot, ainsi que d'autres sports annexes;
- un «café rencontre» (fiche 1.1.2), espace d'échange et d'animation pour les différentes catégories de population du quartier;
- des locaux associatifs (fiche 1.1.3) permettant d'y relocaliser certaines associations ou de permettre à d'autres de trouver un point d'ancrage dans le quartier.

Ce nouveau pôle devra répondre à la fois à des besoins locaux identifiés dans le diagnostic, mais permettre également de rayonner au-delà du quartier, en attirant un public extérieur. L'immeuble lui-même doit être conçu de manière à créer une nouvelle image du Peterbos.

L'aménagement de la toiture et des abords du pôle d'équipements sera assuré également dans le cadre du projet, en respectant les prescrits du Masterplan (voir opération 3.1).

Le projet architectural devra se baser sur les éléments exposés dans cette fiche sans pour autant s'y figer. Il devra répondre aux nécessités de manière rationnelle mais inventive en respectant les principes guides suivant:

- assurer une visibilité du pôle vers le boulevard Groeninckx-De May, comme nouvelle image du parc du Peterbos ;
- garantir une activation maximale des rez-de-chaussée par une bonne organisation spatiale du programme;
- garantir des circulations verticales à différents endroits permettant de faciliter les flux piétons entre les deux niveaux. Dans la mesure du possible ces circulations doivent être indépendantes de la gestion du pôle (horaires d'ouverture);
- garantir le maintien d'un espace public généreux en toiture en connexion avec le rez-de-chaussée du bloc 7;
- l'entrée pourrait être localisée au coin avant du rez-de-chaussée et serait alors le plus ouvert possible sur l'espace public, et servirait de lieu d'entrée, d'accès et de rencontre pour tous les occupants du pôle.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Répondre à des besoins en équipements, tant du point de vue local par rapport à des manquements du quartier, qu'au niveau communal et supra-local, de façon à ce que le pôle d'équipement puisse rayonner au-delà du quartier et attirer un public diversifié;
- contribuer à construire une nouvelle image architecturale du quartier du Peterbos;
- amener une solution qualitative sur un site aujourd'hui urbanistiquement problématique;
- participer à l'animation du quartier et des espaces publics en général;
- création d'un espace de rencontre et de partage pour les habitants entre eux et avec les personnes extérieures au quartier.

Porteur

Commune d'Anderlecht
Service Rénovation urbaine

Partenaire(s) potentiel(s)

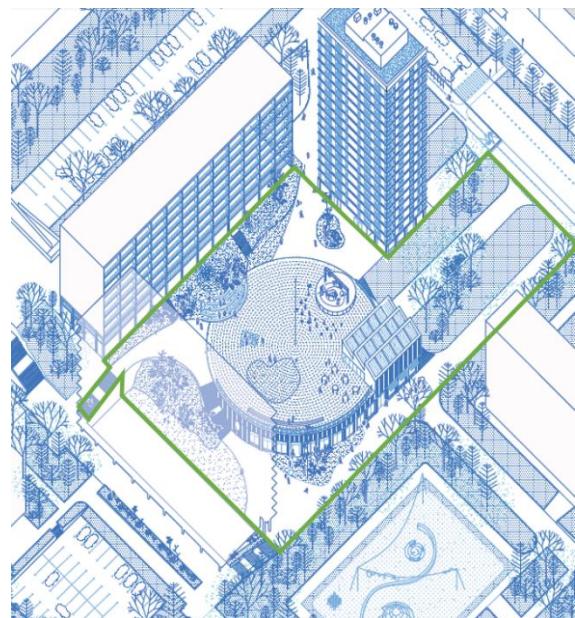
Service Sports
Foyer Anderlechtois
Beliris

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Accord avec le Foyer Anderlechtois pour la suppression du parking et la reprise en gestion du site par la commune;
- Le projet global doit être accompagné par le bMa;
- la programmation fine du projet devra être mise en discussion avec les acteurs de terrain, habitants, et futurs occupants durant la phase de conception (à prévoir dans le CSC);
- coordination avec Beliris pour la bonne articulation du projet avec la rénovation du bloc 9 et plus particulièrement ses RDC et R-1;
- coordination avec la fiche 3.1 concernant l'aménagement des espaces publics ;
- respect des normes PEB pour la construction du nouvel immeuble.

BUDGET

9.053.679,90 €

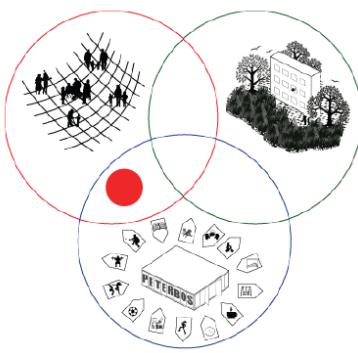


Abords du pôle d'équipements (image © Felt-2001)
périmètre donné à titre indicatif

Contrat de Quartier Durable « Peterbos » | Commune d'Anderlecht

Descriptif du site

Situation existante.....Parking couvert
 Parcelles cadastrales.....149H
 Propriétaire.....Foyer Anderlechtois
 PRAS.....Zone d'habitation à prédominance résidentielle
 PPAS.....abrogé le 2/04/2020



Description du programme

Superficie parcelle potentielle.....± 2.500 m²
 Superficie plancher.....± 2.076 m²
 Gabarit.....à définir

Programme détaillé

Salle omnisports conforme aux compétitions.....± 1056 m²
 Vestiaires et locaux de services.....± 209 m²
 Salle Dojo.....± 144 m²
 Salle de danse.....± 100 m²
 Vestiaires et locaux des deux salles.....± 85 m²
 Salle supplémentaire, accueil et circulation.....± 362 m²
 Gradins.....± 123 m²

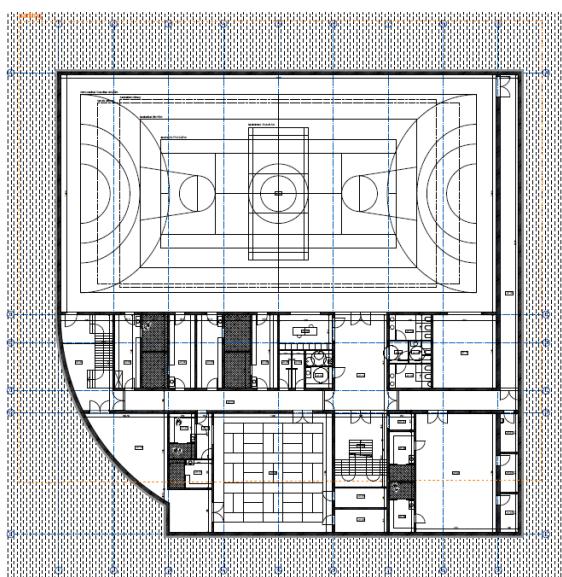
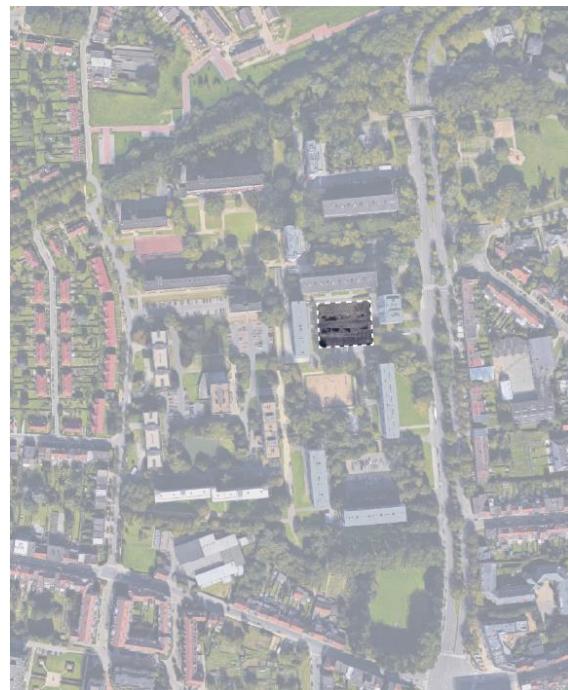
CONSTAT

Le diagnostic a identifié un manque structurel d'offre en équipements dans le quartier du Peterbos. Ce manque est illustré en particulier sur l'offre sportive. A ce jour, plusieurs équipes de mini-foot existent sur le site. Elles n'ont pas d'infrastructure ad hoc, ni pour les entraînements, ni pour les compétitions. Pour les entraînements, ils se font en extérieur sur le terrain actuel qui est fortement dégradé. Pour les compétitions ils sont obligés de louer la salle Simonet, qui est sur-occupée et vétuste. Ce manque est d'ailleurs structurel à l'échelle communale, il n'y a pas d'offre d'espace sportif indoor divers dans les environs. Ce constat «mini-foot» est accentué par le manque d'offre sur d'autres disciplines, à destination d'autres publics (féminin par exemple).

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet vise la démolition du parking du Foyer Anderlechtois et la construction d'un pôle d'équipement, au sein duquel prend place une salle multisport qui doit pouvoir également servir de salle polyvalente à destination du quartier. Les éléments suivants sont repris dans le programme à ce stade (les dimensions sont indicatives):

- création d'une salle omnisports de taille réglementaire pour accueillir un terrain de futsal (40 x 20m) et des espaces de zones neutres et de circulation autour;
- délimitation de terrains pour d'autres sports dans le même espace que le terrain de foot (Handball 38x18m, Basket 28x15m, Tennis 23,77x10,97m, Badminton 13,40x6,10m);
- localisation de quatre vestiaires avec douches (4x30 m²), deux vestiaires pour arbitres, un local de rangement (50 m²), un bureau pour surveillant (20 m²), un local de nettoyage (10 m²), un bloc sanitaire dont un WC PMR (30 m²);
- implantation de gradins sur structure légère, éventuellement au-dessus des vestiaires (min. 100 m² pour 200 spectateurs);



Pôle d'équipements, -1 (© Felt-2001)

- création d'une salle Dojo (144 m²);
- création d'une salle polyvalente (100 m²);
- localisation de quatre vestiaires avec douches (4x15 m²) et deux locaux de stockage (3x20 m²);
- création d'un espace d'accueil.

L'objectif est que l'animation et la gestion de ce pôle puisse se faire le plus possible en complémentarité et cohérence avec les autres activités développées dans le pôle (café rencontre, locaux associatifs). Il est également important que la salle multisport soit compatible avec un usage en «salle polyvalente», permettant d'autres types d'activités: culture, spectacles, expositions, débats, fêtes, événements divers.

PORTEURS DU PROJET ET PARTENARIAT

Porteur

Commune d'Anderlecht
Service Rénovation urbaine

Partenaire(s) potentiel(s)

Service Sports
Foyer Anderlechtois
Beliris

RÉSULTATS ATTENDUS

- Espaces sportifs d'entraînement répondant également aux normes en vigueur pour les compétitions (mini-foot par exemple);
- permettre d'accueillir dans le Peterbos un public extérieur au quartier;
- offre sportive pour un public plus large (différentes tranches d'âge, femmes, etc);
- pôle polyvalent pouvant également servir au-delà du sport pour des activités plus culturelles ou événementielles;
- organisation spatiale du programme permettant un échange avec les autres occupants du pôle sportif.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Le projet global doit être accompagné par le bMa;
- coordination avec Beliris pour la bonne articulation du projet avec la rénovation du bloc 9;
- coordination avec la fiche 3.1 concernant l'aménagement des espaces publics ;
- prévision d'une zone de stationnement éventuelle pour les bus;
- coordination avec le service des sports de la commune qui sera en charge de l'infrastructure.

BUDGET

Voir fiche 1.1

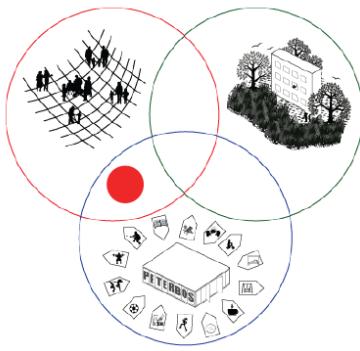


Espace sportif et culturel Pôle Nord, Bruxelles

Contrat de Quartier Durable « Peterbos » | Commune d'Anderlecht

Descriptif du site

Situation existante.....	Parking couvert
Parcelles cadastrales.....	149H
Propriétaire.....	Foyer Anderlechtois
PRAS.....	Zone d'habitation à prédominance résidentielle
PPAS.....	abrogé le 2/04/2020



Description du programme

Superficie parcelle potentielle.....	± 2.500 m ²
Superficie plancher.....	± 300 m ²
Gabarit.....	à définir (sur 2 ou 3 étages)

Programme détaillé

Bar et salle attenante.....	± 100 m ²
Accueil et Buvette salle de sports.....	± 100 m ²
Salles attenantes collectives	± 100 m ²
Terrasse du café-rencontre sur le toit de l'équipement.....	à définir

CONSTAT

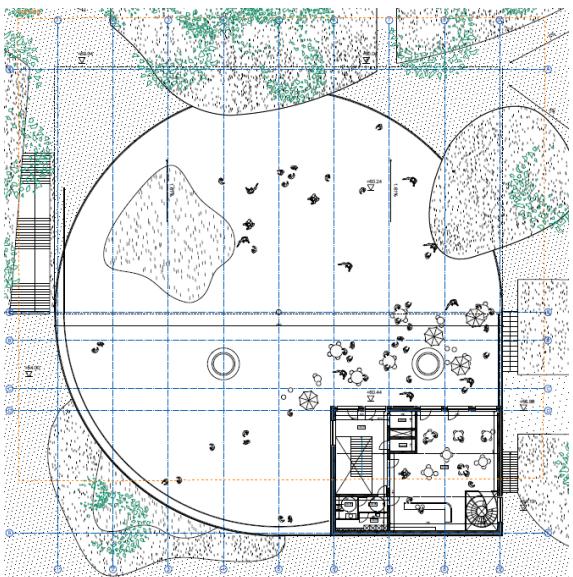
Le diagnostic a identifié un manque structurel d'offre en équipements dans le quartier du Peterbos. Outre le déficit sur l'offre sportive les associations présentes dans le quartier ont largement évoqué la difficulté à croiser les populations pourtant diversifiées du quartier. Chacun travaille sur son public cible et dans des lieux dédiés (pas toujours très adaptés), mais il n'y a aucun espace collectif libre d'accès pour des rencontres et activités collectives sur le site, aucun espace de restauration public ouvert à tous, aucune infrastructure animant l'espace public hormis les quelques commerces.



DESCRIPTION DU PROJET

Le projet vise la démolition du parking du Foyer Anderlechtois et la construction d'un pôle d'équipement, au sein duquel prend place un espace communautaire type «café-rencontre» ainsi qu'une buvette pour le centre sportif. Concrètement le café-rencontre se déploie sur deux volets:

- l'aménagement d'un espace communautaire comprenant un bar (avec une petite cuisine) servant de lieu ouvert à tous où les habitants peuvent venir se rencontrer en journée;
- un espace communautaire complémentaire servant d'extension à la salle du bar mais qui pourrait être destiné à certains moments de la journée à des activités diverses ou évènements occasionnels organisés par les associations ou par les habitants: café clash (personnes âgées), ciné-débats, café-mamans, etc. Celles-ci pourront être complétées par d'autres, ayant lieu dans les nouveaux locaux voisins (voir fiche 1.1.3).



Pôle d'équipements, café-rencontre en toiture (© Felt-2001)

Ce café rencontre serait organisé sur plusieurs étages, de façon à maximiser les interactions avec les autres activités du pôle (infrastructure sportive, locaux associatifs). Le bar pourrait être aménagé au dernier étage de manière à activer le toit-terrasse du nouveau pôle d'équipement, et être tourné vers l'espace à vocation plus locale à destination des habitants. En effet, la terrasse du café-rencontre pourrait alors s'installer sur cette «place de quartier». Les salles polyvalentes pourraient être, elles, localisées au premier étage, en connexion avec les locaux associatifs. L'entrée pourrait être localisée au coin avant du rez-de-chaussée et serait alors la plus ouverte possible sur l'espace public, et servirait de lieu d'accueil, d'accès et de rencontre pour tous les occupants du pôle. Une petite buvette attenante ou en tout cas bénéficiant d'une vue sur la salle omnisport devra être aménagée pour les visiteurs de l'équipement sportif. Celle-ci devra être un espace indépendant du «café-rencontre» pour recevoir les visiteurs de l'équipement sportif sans perturber les activités du café-rencontre mais pourra éventuellement partager une petite cuisine avec ce dernier. Le projet architectural sera en charge de définir le plus judicieusement possible l'agencement des espaces spécifiques.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Crédit d'un espace communautaire convivial facilitant la rencontre entre les publics diversifiés du quartier;
- relocalisation de certaines activités organisées dans de mauvaises conditions à divers endroits du quartier.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Le projet global doit être accompagné par le bMa;
- coordination avec Beliris pour la bonne articulation du projet avec la rénovation du bloc 9;
- coordination avec la fiche 3.1 concernant le réaménagement des espaces publics ;
- concertation avec les associations en charge de l'infrastructure.

BUDGET

Voir fiche 1.1

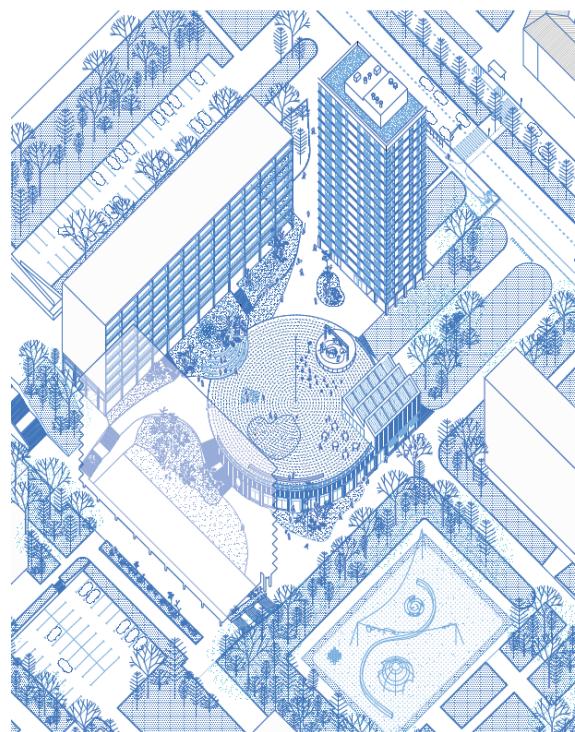
PORTEURS DU PROJET ET PARTENARIAT

Porteur

Commune d'Anderlecht
Service Rénovation urbaine

Partenaire(s) potentiel(s)

Foyer Anderlechtois
Samenlevingsopbouw
Beliris
D'Broej

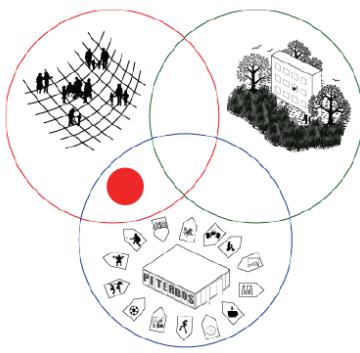


Pôle d'équipements, café-rencontre en toiture (© Felt-2001)

Contrat de Quartier Durable « Peterbos » | Commune d'Anderlecht

Descriptif du site

Situation existante.....Parking couvert
 Parcelles cadastrales.....149H
 Propriétaire.....Foyer Anderlechtois
 PRAS.....Zone d'habitation à prédominance résidentielle
 PPAS.....abrogé le 2/04/2020



Description du programme

Superficie parcelle potentielle.....± 2.500 m²
 Superficie plancher.....± 350 m²
 Gabarit.....à définir

Programme détaillé

Locaux associatifs.....± 350 m²

CONSTAT

Le diagnostic a identifié un manque structurel d'offre en équipements dans le quartier du Peterbos. Outre le déficit sur l'offre sportive et sur les lieux de rencontre, il est apparu que certaines associations étaient soit à l'étroit dans leur locaux, soit en demande d'un local pour assurer une présence directe dans le quartier. Certaines associations sont donc dans des locaux aménagés de manière provisoire, peu optimale ou qui ne leur permettent pas de développer toutes leurs activités. C'est le cas de D'Broej et de Samenlevingsopbouw. D'autres associations sont présentes dans le quartier de manière ponctuelle mais n'ont pas de locaux, alors qu'elles développent des projets avec les habitants, c'est le cas, par exemple, d'Infor Femmes et de TCC accueil.

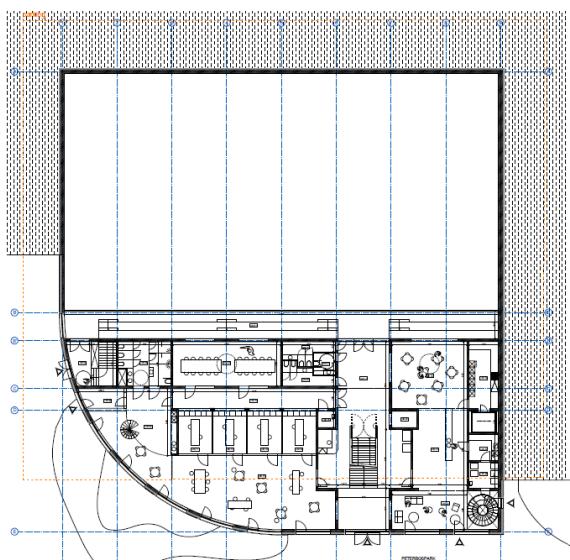


DESCRIPTION DU PROJET

Le projet vise la démolition du parking du Foyer Anderlechtois et la construction d'un pôle d'équipement, au sein duquel prennent place des locaux permettant l'accueil confortable et optimal des bureaux de certaines associations. La liste précise des associations devra être formalisée dans le courant du CQD pour établir un programme détaillé. Le fait de localiser ces associations dans un même lieu doit être de nature à renforcer leurs collaborations et leurs échanges. Cela sera encore renforcé par la localisation du café-rencontre dans le même bâtiment. Le projet architectural devra tenir compte de cette volonté de maximiser les interactions entre les occupants du futur bâtiment.

A ce stade le projet prévoit:

- création d'une plateforme (accueillant aussi les représentants d'autres associations qui ne sont pas implantées dans le site) pour avoir un espace de contact direct avec les habitants et ainsi mieux faire connaître les activités et fonctionnements des diverses associations;
- aménagement de locaux indépendants, de taille réduite pour les bureaux d'associations et/ou les entretiens privés;



Pôle d'équipements, espace associatif (© Felt-2001)

PORTEURS DU PROJET ET PARTENARIAT

- aménagement de locaux spacieux (avec éventuellement des cloisons amovibles et modulables) pour les groupes et les activités rassemblant un plus grand nombre de personnes (école des devoirs, cours de langues, séances d'informations,...) dont au moins un qui permette d'accueillir de petits événements de type représentation artistique, conférences, débats, etc et ainsi compléter l'espace communautaire du café-rencontre.

Porteur

Commune d'Anderlecht
Service Rénovation urbaine

Partenaire(s) potentiel(s)

Service Sports
Foyer Anderlechtois
Beliris

RÉSULTATS ATTENDUS

- Aménagement de locaux spacieux, fonctionnels et agréables pour le travail du personnel associatif au quotidien et l'accueil d'activités à destination des habitants;
- complémentarité et échange entre associations réunies sous un même toit, en renforcement du café-rencontre (fiche 1.1.2);
- centralisation de la majorité des locaux et activités des associations à un endroit pour faciliter la communication et les échanges tout en conservant des locaux spécifiques dispersés dans d'autres bâtiments pour contribuer à l'activation des rez-de-chaussée et espaces publics et préserver les caractères spécifiques de ces espaces (voir fiche 5.4).

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Coordination avec les associations pressenties pour affiner le programme à inclure dans le bâtiment;
- le projet global doit être accompagné par le bMa;
- coordination avec Beliris pour la bonne articulation du projet avec la rénovation du bloc 9;
- coordination avec la fiche 3.1 concernant l'aménagement des espaces publics ;
- coordination avec le service vie associative de la commune qui sera en charge du plan de gestion.

BUDGET

Voir fiche 1.1

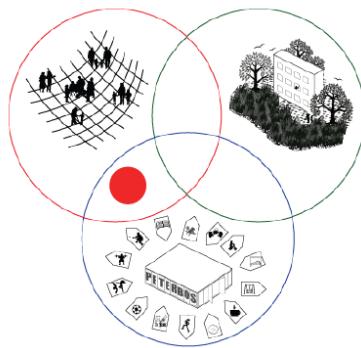


Pôle d'équipements, référence locaux associatifs (© Felt-2001)

Contrat de Quartier Durable « Peterbos » | Commune d'Anderlecht

Description du site

Parcelles cadastrales.....variées
 Propriétaire.....Commune d'Anderlecht et Comensia
 PRAS.....Zone d'habitation à prédominance résidentielle,
 zone d'équipements et zone de parcs
 PPAS.....abrogé le 2/04/2020



Description du programme

Superficie parcelles.....(Totalité périmètre CQD) +- 16 ha

PORTEURS DU PROJET ET PARTENARIAT

Porteur

Commune d'Anderlecht
 Service Rénovation urbaine

Partenaire(s) potentiel(s)

Service Aménagement
 Service Entretien
 Foyer Anderlechtois
 Comensia
 Beliris

CONSTAT

Le diagnostic identifie le potentiel que représentent les espaces ouverts dans le quartier, à la fois en quantité (grandes superficies d'espaces ouverts) et en qualité (grande diversité typologique: cheminements, espaces de jeu/sport en plein air, espaces minéraux, espaces plus naturels, etc.).

Le site souffre néanmoins de plusieurs problèmes en parallèle:

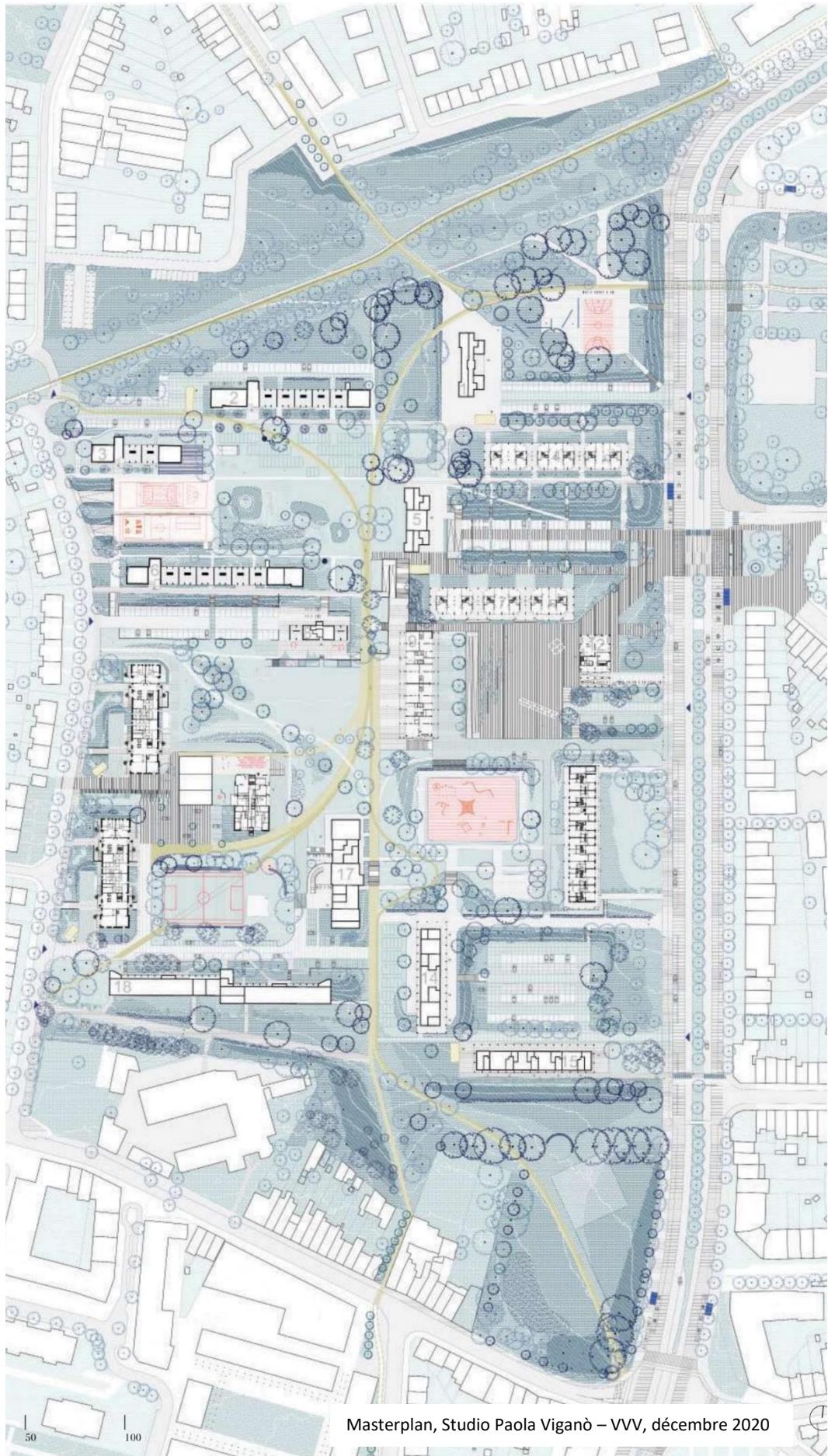
- une absence de vision globale et planifiée pour la rénovation et l'entretien du site;
- un manque de lisibilité des différents espaces dans leurs usages, dont il résulte une sous-exploitation globale du potentiel d'appropriation;
- une difficulté à se repérer dans le site et un manque de point de centralité, ainsi qu'un manque de fluidité dans les parcours au sein du site;
- une difficulté d'accès depuis l'extérieur et une difficulté à traverser le site depuis les quartiers voisins;
- un manque général d'entretien ou une mauvaise coordination de cet entretien par les différents organes compétents.

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet vise la réalisation d'un masterplan permettant de donner une vision globale sur les espaces publics du quartier, ainsi que le réaménagement des espaces considérés comme prioritaires par le masterplan.

Le masterplan, qui a été élaboré en 2020 par les bureaux d'études Studio Paola Viganò et VVV, a :

- défini une vision paysagère globale donnant une nouvelle dynamique au concept de «parc habité»;
- établi des recommandations générales d'aménagement des espaces ouverts du quartier;
- défini les espaces qui seront réaménagés en priorité avec les budgets du CQD
- défini un phasage adéquat, qui devra évoluer tenant compte de l'état d'avancement des autres projets immobiliers du quartier.



Masterplan, Studio Paola Viganò – VVV, décembre 2020

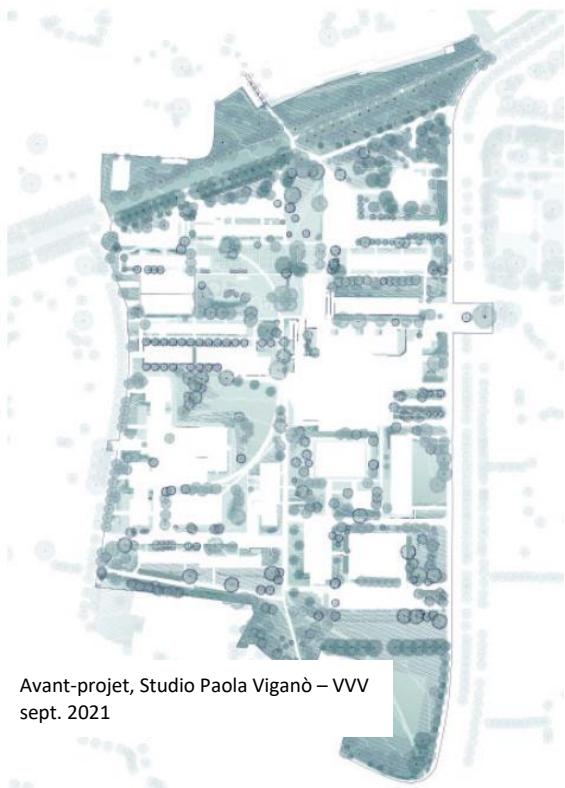
Le réaménagement du parc tel que défini par le masterplan comprendra les éléments suivants (extraits de l'avant-projet réalisé par les bureaux d'études Studio Paola Viganò et VVV) :

Un parc

Alors qu'à son origine le Peterbos a été pensé comme un grand espace unitaire, on peut constater aujourd'hui une certaine dégradation de cette cohérence. Bien que l'idée d'un sol vert traversant les rez-de-chaussée des immeubles soit encore bien perceptible, une fragmentation générale du site existe, entre autre par des voiries et des dénivellations parfois abruptes. De plus, quelques espaces enclavés et étendues vertes sous-utilisées impactent la qualité d'habiter au Peterbos.

La reconnaissance et la valorisation du Parc de Peterbos passe par la reconnaissance de ses éléments principaux qui sont rassemblés en trois catégories dans le projet de réaménagement :

- La végétation basse constitue le socle vert du parc. Le projet de cette couche est de guider l'usage du parc par la végétation.
- La canopée d'arbres quant à elle, représente un élément de continuité dans le maillage vert entre le haut et le bas, et l'est et l'ouest du site.
- La troisième catégorie concerne des éléments ponctuels de gestion de l'eau comme les noues, en partant du constat qu'une minéralisation extensive de la vallée accroît le risque d'inondations.

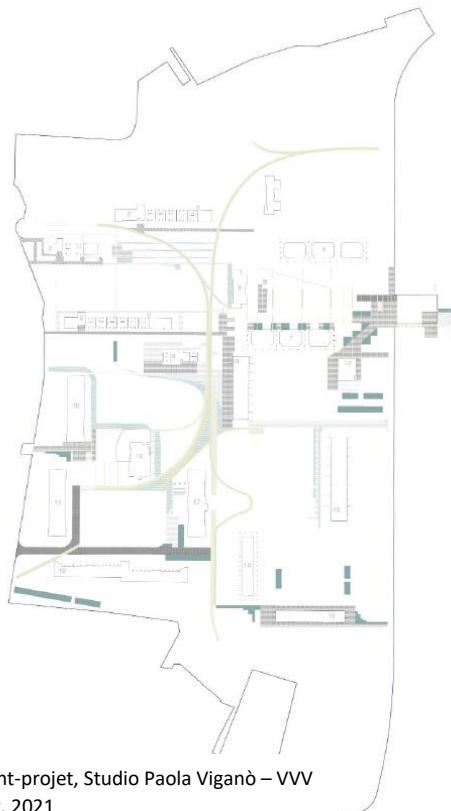


Une géographie de parcours

Comme il a été souligné pendant la participation, se repérer au Peterbos est difficile. Les habitants déplorent un manque de lisibilité des parcours pour les cyclistes et piétons. Aujourd'hui, en effet, les visiteurs se repèrent difficilement dans un grand

quartier où les numéros des blocs ne sont pas toujours visibles et où les cheminements ne sont pas toujours compréhensibles. Le constat final est que ce manque de visibilité entrave la compréhension des parcours et la lisibilité du site. Pour cette raison, dans le cadre du Contrat de quartier, un projet de signalétique pourrait avoir de multiples buts : relier le Peterbos et faciliter l'orientation. Ce projet est articulé en trois registres:

- Guider, avec des matérialités différentes qui hiérarchisent des parcours classifiés en cinq catégories (sol d'intensité, sol des grandes traversées, sol des sentiers, sol de proximité, sol partagé) ;
- Signaler, à travers une nouvelle signalétique « verticale » (panneaux d'affichage...), la mise en valeur des objets patrimoniaux pour mesurer le paysage et l'art intégré au Peterbos ;
- Équiper et rendre confortable, avec une déclinaison de mobiliers en fonction des catégories de sols.



Les 3 espaces stratégiques

Le système de places :

Selon les principes du masterplan, la partie est du parc est rénovée pour devenir une des nouvelles ouvertures du site du Peterbos vers la ville. Les aménagements proposés au stade de l'avant-projet répondent à trois objectifs :

- Améliorer la visibilité et l'ouverture générale du quartier avec la ville et les connexions de mobilités actives, par une nouvelle traversée généreuse du boulevard Groeninckx-De May qui connecte directement le Peterbos à l'Avenue Berrewaerts et la rue du Potaerdenberg. Augmenter le caractère multimodal de cette traversée.

- Rendre l'accès aisé au nouveau pôle équipements (opération 1.1). La nouvelle entrée aménagée amène le public vers un parvis haut et un parvis bas qui constituent les entrées de ce pôle.
- Requalifier les espaces de part et d'autre de cette entrée du site, et amorcer la possibilité de nouveaux usages de ces lieux : le parvis haut du pôle équipements devient une nouvelle place publique urbaine, flexible dans ses usages et qui permet d'accueillir de grands évènements (l'aménagement de cette place fait partie de l'opération 1.1) ; du mobilier est installé des deux côtés de la traversée pour créer des lieux de rencontre ; le parking d'entrée est rendu traversable par les piétons et peut accueillir ponctuellement des évènements (marché, collecte de déchets...).

NB : l'aménagement de la toiture et des abords du pôle d'équipements est pris en charge par l'opération 1.1.



Avant-projet, Studio Paola Viganò – VVV, sept. 2021

La crèche et le Petertuin

Actuellement, le cœur du site est monopolisé par une vaste poche de parking, réalisé il y seulement quelques dizaines d'années et qui forme une fracture pour la lisibilité et la traversée du site. Le projet vise à restituer cet espace vert au centre du site par une plaine inscrite dans la pente. La plaine du Petertuin pourra participer activement à la dynamique du parc habité. Elle encourage une grande flexibilité d'usages, tant pour des événements ponctuels que quotidiens. Sa topographie sera repensée de façon à accompagner au mieux la déclivité du terrain du Peterbos avec une pente continue depuis le bloc 18 jusqu'au bloc 8.

La nouvelle entrée ouest du Peterbos depuis la rue de l'Agronomie, entre les blocs 10 et 11, concentrera une plus grande intensité d'usage. L'implantation d'une nouvelle crèche au pied du bloc 16 est une opportunité pour redynamiser la partie ouest du Peterbos et créer une accroche urbaine au tissu environnant. Cette nouvelle entrée piétonne vient relier le quartier du Moortbeek au cœur du site.



Avant-projet, Studio Paola Viganò – VVV, sept. 2021

La plaine comestible

Grand espace actuellement morcelé, la plaine comestible est le troisième espace stratégique du Peterbos. Sa rénovation s'articule autour de deux thématiques :

- restructurer les cheminements existants par de grands parcours tels que décrit dans la section « une géographie de parcours ». Ces parcours connectent la balade verte et le parc du Scheutveld au Peterbos, et plus loin, rejoignent le Petertuin.
- saisir l'opportunité de deux projets en cours : d'une part la rénovation du rez-de-chaussée du Peterbos 3 (Maison de Jeunes) et de l'extension de sa terrasse vers l'espace public ; d'autre part la mise en place de potagers à destination des habitants encadré par le projet Cité Comestible. La rénovation tisse des liens entre ces projets, et transforme la plaine en un espace de production, de jeux, de détente.

L'espace est pensé comme réversible sur le temps long. Si les aménagements potagers venaient à péricliter ou à être déplacés, la plaine redevient une grande prairie, avec des zones plantées, des tables et des jeux à la place des potagers pour la rencontre des habitants.

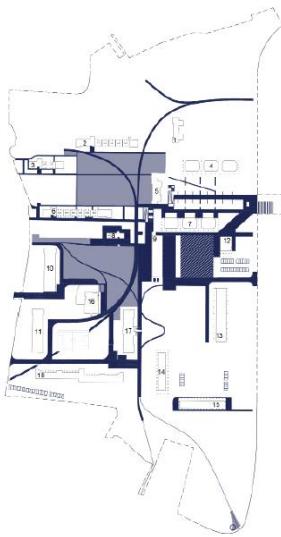


Avant-projet, Studio Paola Viganò – VVV, sept. 2021

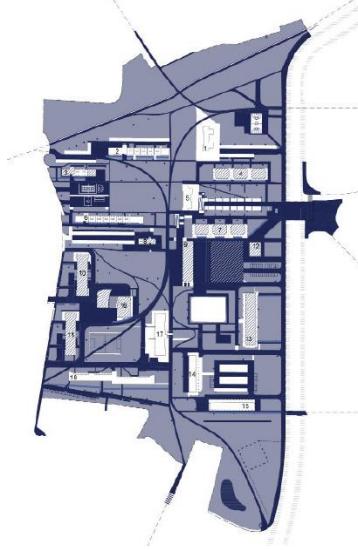
Vers un aménagement élargi

En 2021, un financement complémentaire a été obtenu de la part de Beliris. En 2022, ce financement permettra de financer les études supplémentaires pour aménager (une grande partie du) reste des espaces publics du quartier. La programmation doit à ce jour encore être effectuée. Un engagement supplémentaire de Beliris, prévu en 2025 mais déjà défini à ce stade, permettra d'en financer les travaux.

Vu la temporalité de financement différente par rapport au budget du CQD, une partie des études complémentaires devra être financée par les budgets du CQD. Un transfert du budget 'travaux' de l'opération 3.1 au budget 'études' de la même opération doit dès lors être prévue. Ce budget sera compensé par les financements 2022 de Beliris.



Espaces réaménagés avec les budgets du CQD (volet 3 et opération 1.1)
(à titre indicatif)



Espaces réaménagés avec les budgets du CQD et de Beliris
(à titre indicatif)

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Les projets de réaménagement devront tenir compte des thématiques et principes identifiés dans le masterplan ;
- ils devront tenir compte de l'historique de construction du site comme «parc habité» et des études déjà réalisées sur le quartier (Etude HUB par ex) ;
- ils devront prendre en compte les réalités environnant le site du Peterbos et faire en sorte d'intégrer le quartier au mieux dans son contexte urbain ;
- il nécessite une équipe de projet pluridisciplinaire permettant de mener à bien toutes les dimensions de la mission: vision urbaine, paysagère, environnement, mobilité, participation.
- le projet sera suivi par le bMa ;
- il intégrera un volet participatif afin d'ancrer plus efficacement la vision, les recommandations, et les projets dans la réalité des besoins des habitants ;
- coordination avec les SISP en lien notamment avec leurs programmes de rénovation des logements ;
- coordination avec Beliris pour la rénovation du bloc 9 ;
- création d'un comité d'accompagnement regroupant les différents services communaux et régionaux, dont BE.

BUDGET

CQD : 3.038.800,30 €

Beliris, engagement 2022 : 731.851,00 €

RÉSULTATS ATTENDUS

Mission de définition d'une vision paysagère, de conception, de phasage et d'exécution/suivi de chantier des travaux prévus dans les différentes fiches projet;

- valorisation et redéfinition du concept de «parc habité»;
- amélioration des cheminements piétons (dont PMR) et cyclistes;
- rationalisation de la place occupée par la voiture;
- création d'une nouvelle centralité;
- intégration de la dimension environnementale (biodiversité, eau) et sportive/ludique;
- amélioration de l'insertion du parc du Peterbos dans les quartiers environnants;
- amélioration et facilitation de l'entretien du quartier.

Contrat de Quartier Durable « Peterbos » | Commune d'Anderlecht

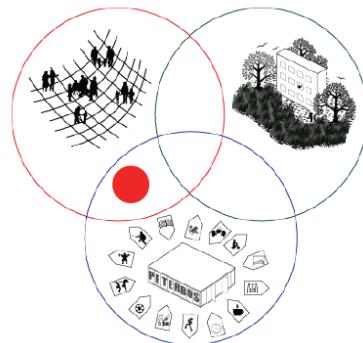
CONSTATS

D'une part, les habitants du Peterbos, comme la majorité des habitants anderlechtois et bruxellois, ont de plus en plus envie de pouvoir manger des légumes et fruits produits par eux-mêmes en pleine-terre. Ceci afin de s'assurer d'une fraîcheur et d'une qualité incomparable avec ce qui peut être acheté dans le commerce classique mais également afin de se reconnecter au rythme des saisons et aux bienfaits que la nature peut nous offrir.

Ceux-ci sont confrontés à l'absence d'espaces pour développer leur petit potager et une méconnaissance des possibilités de culture sur leurs terrasses.

D'autre part, les habitants du Peterbos ne fréquentent pas beaucoup les autres quartiers existants dans leur Commune (à l'exception du centre et des grands espaces commerciaux) et en particulier la zone de Neerpede. Celle-ci constitue pourtant un espace de ressourcement et de bien-être induit par ses qualités paysagères et naturelles. De nouvelles activités agricoles s'y développent afin de lui redonner une vocation nourricière pour la ville.

Enfin, il est constaté que la concentration de nombreux logements sur un espace limité réduit les interactions sociales entre les habitants. De nombreux habitants ne connaissent que peu leurs voisins malgré cette proximité physique et ont très peu de contacts avec les habitants des quartiers alentours.



DESCRIPTIF

- Organisation d'animations et d'activités de sensibilisation à l'alimentation durable au sein de l'espace public et dans les locaux d'acteurs du quartier (prestataire externe avec appui service Développement Durable);
- Visite de sites potagers collectifs existants à Anderlecht (Jardin des Ronces à Neerpede, Pot'Albert à Cureghem, Jardin des Trèfles, Potager James Ensor,...) ou ailleurs à Bruxelles;
- Soutien à la constitution d'un ou plusieurs groupe porteur "mixte" constitué d'habitants et d'acteurs locaux prêts à s'investir dans un projet de potager collectif;
- Accompagnement à la création et au lancement de deux potagers collectifs dans la cité Peterbos en fonction des possibilités de localisation identifiées dans le cadre du Masterplan de l'espace public élaboré en début d'exécution du contrat de quartier;
- Installation des potagers (clôture, portail d'accès, abri de rangement, bacs à compost, citernes d'eau de pluie et disppo,...);

- Réalisation de chantiers collectifs d'aménagements de base au sein des sites potagers (clôture, portail d'accès, abri de rangement, bacs à compost citerne d'eau de pluie et dispositif d'alimentation en eau de pluie,...);
- Ce projet sera réalisé en synergie avec le projet « Agriculture et apiculture urbaine au Peterbos » (voir fiche 5.7) qui prévoit des initiations à l'apiculture, aux potagers en bacs et la création d'un point de vente local de produits de producteurs d'Anderlecht ;
- Implication des écoles intéressées et synergies avec le projet Bras Dessus Bras Dessous (projet 5.8) pour l'implication de personnes âgées du quartier par des aménagements spécifiques (bacs en hauteur...);
- Installation de la serre récupérée auprès de l'asbl de Kaai près de l'espace des potagers et intégration de celle-ci dans la dynamique de gestion collective.

PORTEURS DU PROJET ET PARTENARIAT

Porteur

Commune d'Anderlecht
Service Développement Durable

Partenaire(s) potentiel(s)

Alhambra Asbl
Maison verte et bleue Neerpede

GROUPES CIBLES

- Le projet vise tout type de public. Les différentes expériences de projets autour de l'alimentation durable et de l'agriculture urbaine révèlent la grande diversité des publics qui s'intéressent à ces thématiques;
- Entre 150 et 200 personnes pourraient être touchées par le projet tout au long de sa réalisation même si le nombre de participants pouvant être impliqués dans un potager collectif dépend de sa superficie. Néanmoins, une trentaine de parcelles constitue un plafond raisonnable par site potager afin de conserver une convivialité au lieu et une dynamique de groupe intéressante.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Sensibiliser les habitants aux enjeux d'alimentation durable et aux modalités d'agriculture urbaine à Bruxelles tout en leur faisant découvrir la zone de Neerpede ;
- informer les habitants sur la possibilité de développer un ou deux potagers collectifs dans la cité du Peterbos et constituer deux groupes porteurs "mixtes" constitués d'habitants et d'acteurs locaux prêts à s'investir dans un projet de potager collectif;
- accompagner les groupes porteurs dans la définition du fonctionnement humain et pratique du potager;
- réaliser des ateliers participatifs pour des aménagements de, potagers collectifs : bacs de culture, compost collectif, abri de rangement, etc;
- à travers tout cela, renforcer les contacts entre les différents habitants et la cohésion sociale du quartier.

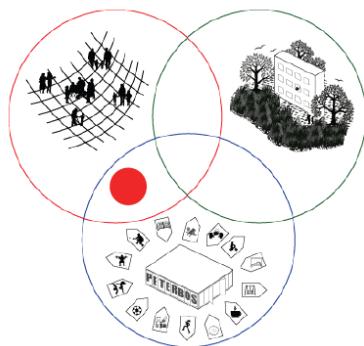
CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Synergie avec le projet d'Alhambra (voir fiche 5.7);
- Réserver une partie des parcelles aux habitants des quartiers voisins;
- Implantation des potagers sur les sites localisés dans le Masterplan et cohérence de l'emprise des potagers avec les aménagements futurs définis par le Masterplan.

BUDGET

55.000 €

Contrat de Quartier Durable « Peterbos » | Commune d'Anderlecht



CONSTATS

Le diagnostic identifie clairement les difficultés du quartier en matière d'emploi et de formation. Les métiers de la construction sont des métiers d'avenir.

En parallèle, de nombreux espaces publics et rez-de-chaussée du quartier sont en mauvais état d'entretien ou nécessitent une rénovation légère, ce qui constitue des chantiers potentiels pour leur formation.

DESCRIPTIF

La Régie des Quartiers propose de développer un projet d'insertion socio-professionnelle permettant de mettre à l'emploi des personnes en rénovant certains rez-de-chaussée.

L'aspect insertion sociale est géré :

- pour les bénéficiaires de l'art. 60, par les assistants sociaux du service ISP du CPAS prioritairement;
- pour les prestataires du SEMJA, par les agents de prévention du SEMJA et par les assistants de justice de la Maison de Justice.

L'aspect insertion professionnelle est géré par la Régie des Quartiers en collaboration avec les différents Services techniques de la Commune.

L'aspect formation est géré conjointement par la Régie des Quartiers et le CPAS. Les formations techniques sont organisées par la Régie des Quartiers en collaboration avec Groep Intro et Bruxelles-Formation. Les formations d'alphabétisation sont organisées par le CPAS en collaboration avec l'Institut Guilbert.

Chantiers prévus au Peterbos :

- rénovation du RDC du Bloc 8 - associations;
- extension du RDC du Bloc 8;
- rénovation du RDC du Bloc 4 - local informatique;
- rénovation du RDC du Bloc 4 - local COCOLO;
- rénovation du RDC du Bloc 6 - salle de boxe;
- rénovation du RDC du Bloc 3 - associations;
- extension du RDC du Bloc 3;
- rénovation du RDC du Bloc 9 - antenne du CQD;
- rénovation du RDC du Bloc 14 - restaurant social;

GROUPES CIBLES

Les bénéficiaires du projet proviennent de 2 circuits d'insertion : le CPAS (cadre : art. 60) prioritairement et le SEMJA (cadre : peines de travail alternatives et travaux d'intérêt général) ponctuellement. Indirectement, les interventions vont également « profiter » aux habitants (cadre de vie amélioré).

PORTEURS DU PROJET ET PARTENARIAT

Porteur

Régie des Quartiers Asbl

Partenaire(s) potentiel(s)

CPAS d'Anderlecht

SEMJA

Commune d'Anderlecht

Service de la Rénovation Urbaine

Service Aménagement

RÉSULTATS ATTENDUS

Le projet de la Régie des Quartiers d'Anderlecht vise à faire coïncider l'insertion socio-professionnelle et l'amélioration du cadre de vie via « l'entretien » et « l'aménagement » de certains biens (rez-de-chaussée) de manière à répondre à des besoins non rencontrés par les habitants.

Concrètement le projet vise la mise à l'emploi via ce Contrat de quartier:

- encadrement 5,44 ETP ;
- bénéficiaires 20,00 ETP.

Il permet également l'amélioration de certains immeubles.

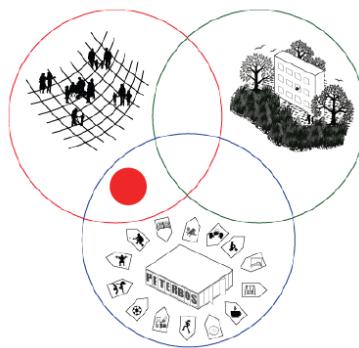
CONDITIONS DE RÉUSSITE

Bonne planification des différentes interventions, entre elles et avec les quadriennaux de la SLRB.

BUDGET

296.700 €

Contrat de Quartier Durable « Peterbos » | Commune d'Anderlecht



CONSTATS

- Peu d'espaces sportifs à et autour de Peterbos;
- Majoritairement axé sur le mini-foot, touchant essentiellement les jeunes hommes;
- Très peu d'infrastructures gratuites et accessibles aux groupes minoritaires.

DESCRIPTIF

- Activités hebdomadaires visant à mettre en place, dans les locaux et infrastructures disponibles à proximité du Peterbos, des cours de sport (type Danse, Aérobic, Remise en Forme, Strength & Mobility, Running) pour répondre aux demandes d'un public varié;
- Activités ponctuelles et tout au long de l'année organisées dans le périmètre du contrat de quartier sur les infrastructures de proximité (Terrain de Basket, Agora Space, Structure de Street-Workout) prenant la forme d'événement annuel (Coupe du Monde de Street-Workout, Mini Fête des Sports au Peterbos et au Parc Paulsen, Color Run, Tournoi de Foot sur le terrain synthétique,...);
- Activités estivales «Street-Sport» pour initier à une nouvelle discipline chaque semaine;
- Sortie encadrées par des moniteurs du Service des Sports dans des clubs sportifs extérieur (Kayak, Equitation, etc...).

GROUPES CIBLES

Les publics qui n'ont actuellement pas beaucoup d'activités qui leur sont réservées, c'est à dire essentiellement les jeunes filles, les femmes et les personnes âgées.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Permettre à un public précarisé d'avoir accès au sport;
- permettre à un public qui n'a pas forcément beaucoup de choix de discipline sportive de se retrouver dans une programmation;
- proposer au public des activités permettant la découverte de nouvelles disciplines;
- donner une dynamique sportive au quartier, et faire sortir les habitants du quartier à proprement parler en proposant des activités à l'extérieur du site;
- inscription et suivi de cours de sports par le public cible dans les clubs de façon durable;
- installer sur le long terme des animateurs sportifs dans le futur équipement. En initiant les cours hebdomadaires durant le contrat de quartier, l'objectif est de familiariser le public visé aux activités, pour qu'il investisse l'espace sportif.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Bonne communication de l'agenda;
- Réalisation de rapport trimestriel par rapport aux activités : présence aux cours, régularité, structure du cours, satisfaction des membres, satisfaction des prestataires, enquête dans le quartier, présence lors d'autres événements dans la zone ciblée (fête de quartier, etc);
- Lancement des activités en septembre afin de démarrer la programmation en s'alignant sur une saison sportive.

PORTEURS DU PROJET ET PARTENARIAT

Porteur

Commune d'Anderlecht
Service Sports

Partenaire(s) potentiel(s)

B13 Family Asbl
Sport4You
Move Danz'Attitude
Cercle des régates kayak
Wolf's bar

BUDGET

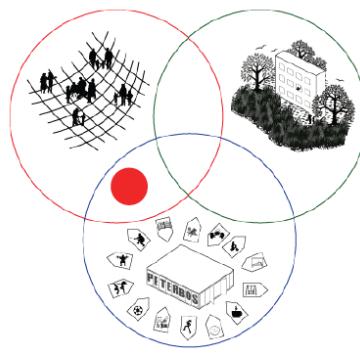
98.554,68 €

Contrat de Quartier Durable « Peterbos » | Commune d'Anderlecht

CONSTATS

Le diagnostic identifie le contexte de la pyramide des âges du quartier et identifie les problématiques spécifiques liées aux personnes âgées, présentes en nombre au Peterbos. Différents constats sont dressés par ailleurs :

- la population vieillit et de nombreux aînés désirent prolonger leur séjour à domicile;
- la solitude touche 23% des plus de 65 ans, et des plus jeunes (6% des 15-30 ans) en Région bruxelloise;
- l'engagement citoyen est conséquent (12-13% population), et plus encore au sein des quartiers (60%).



DESCRIPTIF

Le projet s'attache à créer des relations entre un ou deux voisins volontaires et une personne âgée isolée en demande dans son quartier. Concrètement il s'agit :

- d'aller à la rencontre des personnes âgées afin de cerner ses besoins (lire, échanger, jouer, sortir, s'informer, remplir des papiers etc...). Parallèlement un recrutement de bénévoles se fait dans la commune, ceux-ci sont formés à l'accompagnement d'un voisin âgé isolé (entretiens, formations, supervisions);
- un diagnostic des nécessités est établi, la personne âgée est informée et le réseau d'acteurs locaux est mobilisé (CPAS, Commune, maisons médicales, centres seniors, entraide & culture, bibliothèque, etc..). Coordination des différentes propositions afin de répondre aux attentes de la personne accompagnée de manière spécifique.

Après cette phase d'identification et de mise en réseau, un ou deux voisins présentant des affinités communes sont identifiés afin de démarrer une relation régulière. S'installe alors des visites hebdomadaires entre riverains (un plus âgés accompagné par un voisin plus jeune).

En dehors de cette mission principale, participation également, dans le cadre de partenariats, aux initiatives locales : journée mobilité, cinéma inter G, cohésion sociale, etc...

D'autres projets sont envisagés:

- un « projet de correspondances » en partenariat avec une école secondaire ;
- un projet « soupes » en partenariat avec un/des magasins dont nous récupérons les légumes invendus ;
- un projet de « portage » de livre avec la Bibliothèque ;
- enfin, trimestriellement, une activité de groupe, afin de renforcer la cohésion et proposer des moments de partage : repas de fin d'année, journée à la mer, goûter...

GROUPES CIBLES

Les participants sont :

- des ainés (Voisinés), « exprimant » un sentiment d'isolement, du 3e et/ou 4e âge (et indirectement leurs aidants proches) de toutes origines socio-économiques et culturelles. Ces personnes plus fragilisées, par définition de leur isolement, sont généralement informées par les “personnes de confiance” (médecins, assistant social, aide familial, pharmacien,...) qui les entourent. Après quelques mois, ce public est également sensibilisé par le bouche-à-oreille du voisinage;
- des volontaires (Voisineurs), des citoyens d'âges et origines socio-économiques et culturelles très diverses. Ce public est touché par les mêmes acteurs que les voisinés, mais aussi par les réseaux sociaux, et la publicité dans les lieux de vie fréquentés.

PORTEURS DU PROJET ET PARTENARIAT

Porteur

Bras dessus bras dessous Asbl

Partenaire(s) potentiel(s)

Entr'ages Asbl

COCOM

Partenamut

CSD

Centre de services communal

RÉSULTATS ATTENDUS

- Soutien intergénérationnel et amélioration des liens sociaux et de la cohésion sociale dans le quartier;
- Rupture de l'isolement des personnes âgées et possibilités pour elles de rester plus longtemps autonomes et dans leur logement.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Partenariat avec le restaurant récréatif communal et le centre de services communal;
- Réfléchir à la pérennisation du projet au-delà du CQD;
- Synergies avec les projets «activation de l'espace public pour tous» (5.5), «Activités sportives» (5.6), «Agriculture urbaine» (5.7) et «Raconte Arts» (5.2);
- Envisager des partenariats avec les écoles primaires du périmètre.

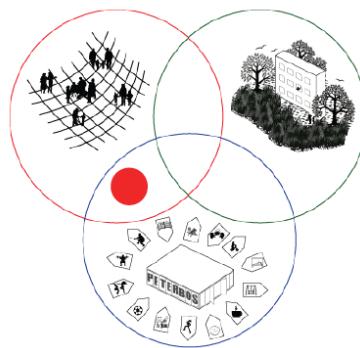
BUDGET

55.000 €

Contrat de Quartier Durable « Peterbos » | Commune d'Anderlecht

CONSTATS

Nécessité de coordonner l'ensemble des actions entreprises dans le cadre du Contrat de Quartier Durable.



DESCRIPTIF

La majeure partie du budget servira à financer le poste du chef de projet, de mi-avril 2018 à juillet 2026. Il a les responsabilités suivantes et pourra dans ce cadre déléguer une partie de ses missions au coordinateur technique (voir fiche 7.2) et au coordinateur de l'antenne et de la dynamique participative (voir fiche 7.3):

Gestion et développement du contrat de quartier:

- Coordonner l'exécution des projets du CQD, en ce compris les projets associés dont la Commune est porteuse;
- établir un calendrier de tous les projets;
- faire le suivi administratif et financier;
- entretenir des contacts permanents avec l'ensemble des services concernés par le projet;
- suivre les réflexions concernant la rénovation des logements par les différentes SISP;
- représenter la commune aux réunions;
- procurer à la population les informations nécessaires à la bonne compréhension des projets durant l'enquête publique.

Cohésion et cohérence des interventions du CQD:

- Informer le Collège des Bourgmestre et Echevins et les services communaux sur l'avancement des différents projets;
- collecter les informations relatives aux initiatives et projets en cours dans le périmètre et ses environs;
- veiller à la cohésion entre les opérations relevant des différents volets et stimuler les synergies.

Relation avec la population:

- Une partie de ces missions pourra être déléguée au coordinateur de l'antenne et de la dynamique participative, (voir fiche 7.3);
- organiser les deux assemblées générales et les COQ ainsi que d'éventuels groupes de travaux ou visites de terrain;
- assurer le suivi et le compte rendu des réunions;
- encadrer les groupes de travail thématiques (par exemple sur le volet participatif);
- diffuser efficacement les informations destinées à la population à chaque stade du processus;
- présenter les informations de manière compréhensible et accessible au grand public.

Relations avec la Région:

- Préparer et suivre les réunions d'encadrement en collaboration avec les responsables politiques et techniques de la Commune;
- entretenir des contacts réguliers avec les responsables régionaux;
- communiquer régulièrement l'état d'avancement et fournir les pièces nécessaire au service régional de la rénovation urbaine pour la libération des subsides;
- contrôle du programme avec révision éventuelle du programme au cours de la deuxième année du CQD;
- effectuer une première évaluation de l'exécution et de l'état d'avancement des projets approuvés au cours de la première année de mise en oeuvre du CQD;
- identifier, budgétiser, et programmer les projets de remplacement;
- établir les rapports périodiques prévus dans l'ordonnance.

Accompagnement socio-économique ++:

Au-delà du suivi des projets socio-économiques réalisés par le chef de projet, afin de permettre une meilleure pérennisation de ces projets et un renforcement des associations et organisations actives dans le périmètre du CQD, un budget sera consacré également à un accompagnateur de projets (indépendant ou organisation) qui aura les missions suivantes:

- conseiller et accompagner les actions socio-économiques dans leur pérennisation pour augmenter l'impact du CQD ;
- aider et accompagner l'émergence de projets d'économie sociale dont l'idée émergerait suite aux actions socio-économiques du CQD;
- aider à la structuration des projets qui émergeront et à la définition d'un modèle économique adéquat;
- contribuer à la pérennisation des projets soutenus dans le cadre du volet socio-économique, ou actifs dans le périmètre du Peterbos, en contribuant à la définition d'un modèle économique réaliste et soutenable.

Cela se fera concrètement par des séances de formation et d'information collectives et de l'accompagnement individuel des projets le cas échéant. Le cas échéant, des évaluations de ceux-ci pourront être réalisées.

GROUPES CIBLES

- Habitants et usagers du quartier;
- associations locales;
- partenaires administratifs et politiques communaux et régionaux;
- bMa;
- sociétés de logement sociaux (Comensia et Foyer Anderlechtois).

PORTEURS DU PROJET ET PARTENARIAT

Porteur

Commune d'Anderlecht
Service Rénovation Urbaine

Partenaire(s) potentiel(s)

-

RÉSULTATS ATTENDUS

- Réussite du CQD en cohérence avec le dossier de base;
- communication de proximité régulière et proactive;
- diffusion des informations techniques et thématiques au sein du quartier;
- réalisation des différentes opérations en respectant les objectifs définis et en appliquant les procédures de marchés publics dans les délais impartis.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

Profil en lien avec la fonction.

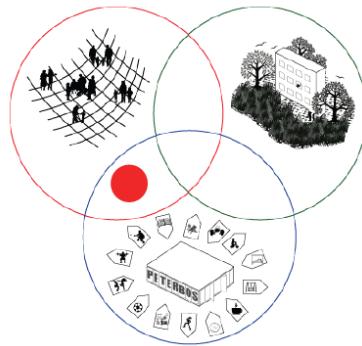
BUDGET

546.843,59 €

Contrat de Quartier Durable « Peterbos » | Commune d'Anderlecht

CONSTATS

Nécessité de coordonner l'ensemble des opérations techniques entreprises dans le cadre du Contrat de quartier durable.



DESCRIPTIF

L'engagement au sein de l'administration communale d'un coordinateur technique en charge des marchés publics et des chantiers liés aux opérations décrites aux 1° et 3° de l'article 21 de l'ordonnance. Le coordinateur prendra ses fonctions à partir du mois de novembre 2020 (pendant la phase d'exécution) et suivra le déroulement des opérations jusqu'en juillet 2026.

PORTEURS DU PROJET ET PARTENARIAT

Porteur

Commune d'Anderlecht
Service Rénovation Urbaine

Partenaire(s) potentiel(s)

GROUPES CIBLES

Les services communaux.

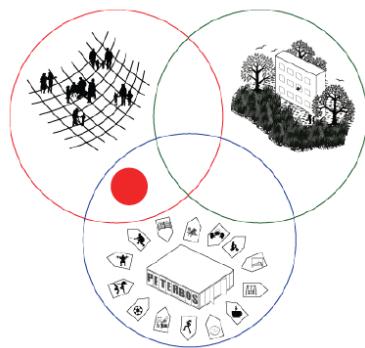
CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Profil en lien avec la fonction;
- coordination permanente avec le chef de projet du CQD Peterbos.

BUDGET

353.127,75 €

Contrat de Quartier Durable « Peterbos » | Commune d'Anderlecht



SITUATION DE DROIT

Situation existante.....	Appartement en RDC
Parcelles cadastrales.....	150D
Propriétaire.....	Foyer Anderlechtois
PRAS.....	Zone d'habitation à prédominance résidentielle
PPAS.....	abrogé le 2/04/2020

CONSTAT

- Manque de lieux de rencontre et de convivialité;
- besoin de créer des lieux d'ancre et de développer des initiatives permettant aux habitants de mieux s'investir et s'engager dans leur quartier.

Par ailleurs :

- nécessité de communiquer et informer sur les enjeux et transformations du quartier dans le cadre du CQD;
- besoin de coordonner les dynamiques participatives mises en place dans le cadre du CQD.

Le site visé prioritairement par le projet est un appartement de 150m² aujourd'hui loué. Celui-ci est en état moyen et est situé au rez-de-chaussée du bloc 9. Il est contigu aux différents espaces commerciaux et de services qui sont également localisés au rez de ce même immeuble. Il constitue donc d'une certaine manière une anomalie dans un liseré «activé» au rez-de-chaussée (l'un des seuls dans le quartier).

Sa localisation est particulièrement stratégique car il est central, il longe l'axe nord-sud, sur l'espace public le plus fréquenté du quartier. Il a également l'avantage d'être traversant et de donner sur le projet de pôle d'équipement à l'arrière.

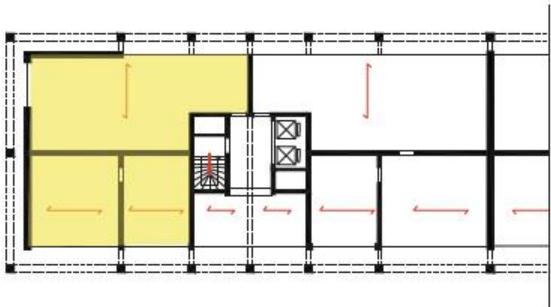


DESCRIPTION DU PROJET

Pour répondre à ces enjeux, il est proposé de créer une Antenne de Quartier dans le périmètre, qui sera le point de référence pendant la période du CQD et d'engager un chargé de mission pour l'animer et y développer les projets de participation (voir fiches 6.1 et 6.2).

L'Antenne de Quartier favorisera les synergies entre différents acteurs et projets et offrira un espace d'accueil pour le quartier, permettant de renforcer les informations disponibles via le Contrat de Quartier Durable.

L'Antenne de Quartier permettra également de mettre en lien les différentes structures associatives du quartier avec les habitants du quartier. Elle fonctionnera à la manière d'un point informations de première ligne et pourra accueillir hebdomadairement des permanences de certains acteurs du quartier durant la période du CQD,



autrement dit à un moment où le pôle d'équipement n'est pas encore opérationnel.

Outre l'engagement d'un chargé de mission et des frais d'accompagnement du processus participatif, le projet couvre le coût nécessaire à de petits travaux d'adaptation et d'aménagement des locaux pour garantir le confort de ses occupants. L'installation de l'antenne prévoit également la fourniture des équipements, mobilier, fournitures de base nécessaires ainsi que les frais et coûts de gestion et d'entretien au long des 50 mois du CQD.

PORTEURS DU PROJET ET PARTENARIAT

Porteur

Commune d'Anderlecht
Service Rénovation Urbaine

Partenaire(s) potentiel(s)

Foyer Anderlechtois
Associations susceptibles d'occuper le lieu

GROUPES CIBLES

- Habitants et usagers du quartier à la recherche d'informations sur le CQD;
- associations à la recherche de locaux pour se regrouper ou porter des initiatives ponctuelles dans le cadre du CQD;
- porteurs de projets socio-économiques du CQD.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Implantation de l'équipe du CQD au cœur du quartier;
- espace destiné à créer du lien social;
- espace de rencontre et renseignements pour les habitants;
- soutien du tissu associatif et centralisation de l'information;
- activation des rez-de-chaussée du quartier, en lien avec les nouveaux espaces publics;
- réactivation d'un espace localisé au rez-de-chaussée dans l'alignement des autres équipements et commerces du rez-de-chaussée du bloc 9;
- donner une image positive et pérenne des CQD.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Accord avec le Foyer Anderlechtois et la SLRB pour le déclassement temporaire du logement pour y localiser un équipement lié au CQD;
- mise en réseau du tissu associatif local et des partenaires publics.

BUDGET

279.677,76 €



RDC Bloc 9 façade Ouest (côté Mail arboré)



RDC Bloc 9 façade Est (Côté équipement)